



*Une fête de la parole
et de l'humanité*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
MERCREDI 29 MARS 2017, À 19 H, AU 2^E ÉTAGE
DU CENTRE RÉCRÉATIF DE L'ÉTANG-DU-NORD, BUREAUX D'ARRIMAGE
PROCÈS-VERBAL**

Étaient présents : François Cayer, Géraldine Guijarro, Nicolas Vigneau, Nathaël Molaison, Jean-Paul Landry, Camille Tremblay Lalancette, Sarah St-Denis, Michel Boudreau et Céline Lafrance

1. Mot de bienvenue

La séance débute à 19 h 04.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Vérification du quorum et conformité de l'avis de convocation

Quatre des cinq membres du conseil d'administration étant présents, le quorum est respecté.

Comme prévu à l'article 3.3 des Règlements généraux mis à jour en avril 2016, l'avis de convocation a été diffusé sur les ondes de CFIM, à compter du 19 mars 2017, sur le site Internet et la page Facebook de Contes en Îles à compter du 16 mars, soit plus de dix jours avant la tenue de l'assemblée. Il fut diffusé sur le site Internet d'Arrimage et dans le Radar du 24 mars.

L'ordre du jour et l'avis de convocation furent envoyés à tous les membres en règle le jeudi 16 mars.

L'article 3.3 se lit comme suit :

« 3.3 AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Un avis de convocation, avec mention du lieu, de la date et de l'heure est diffusé dans au moins deux médias (traditionnels ou sociaux), au moins dix jours avant la date de l'assemblée. L'ordre du jour est publié dans les médias sociaux. »

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Nathaël Molaison et unanimement résolu que Céline Lafrance agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Géraldine Guijarro et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

5. Lecture et adoption des procès-verbaux du 14 avril 2016 – assemblée extraordinaire et assemblée générale

À la demande du président, Céline Lafrance fait la lecture des procès-verbaux.

Il est proposé par Michel Boudreau et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux tel que présentés.

6. Rapport des administrateurs

Le président et Céline Lafrance présentent le rapport des administrateurs.

Michel Boudreau demande pourquoi les conteurs n'ont pas été invités à la rencontre-bilan des bénévoles. En fait, cela est une erreur, car on avait prévu de le faire. La rencontre avec les bénévoles ciblait surtout leurs tâches et leur intégration. On pourrait toutefois préparer la rencontre-bilan pour intégrer les conteurs d'ici.

Michel Boudreau félicite l'équipe d'avoir créé un fonds Contes en Îles au Centre d'archives. Wow!

7. Plan d'action 2017

À la demande du président, Nathaël Molaison présente le plan d'action 2017.

Michel Boudreau souligne qu'il y a de l'amélioration à faire en ce qui concerne l'éclairage à la salle de l'Étoile pour que ce soit moins agressant pour les conteurs.

8. Présentation des états financiers 2016

Jean-Paul Landry de la firme Cyr Landry Lapierre présente les états financiers.

9. Nomination de la firme d'experts comptables

Il est proposé par Nicolas Vigneau et unanimement résolu de reconduire Cyr Landry Lapierre comme firme d'experts comptables.

10. Élections

Il y a deux membres sortants, soit Nicolas Vigneau et Annabelle Proulx.

a. Nomination d'un président d'élection : Il est proposé par Nicolas Vigneau que François Cayer soit président d'élection et Céline Lafrance, secrétaire d'élection.

b. Mise en candidature

Céline Lafrance fait la lecture d'une lettre d'intention d'Annabelle Proulx qui souhaite poursuivre son implication au sein du conseil d'administration.

- i. Michel Boudreau propose Annabelle Proulx.
- ii. Camille Tremblay Lalancette propose Nicolas Vigneau.
- iii. Michel Boudreau propose la fermeture de la mise en candidature.

- c. Le président demande aux candidats s'ils acceptent.
 - i. Nicolas Vigneau accepte.
 - ii. Annabelle Proulx accepte.

Nicolas Vigneau et Annabelle Proulx sont élus à l'unanimité.

11. Affaires diverses

- a. Michel Boudreau parle de la volonté de CEI d'être présent au sein de la communauté. Peut-être que le conteur pourrait devenir « membre conteur » pour que Contes en Îles fasse la promotion des conteurs madelinots à l'année, tant aux Îles qu'à l'extérieur, un peu à l'image d'Arrimage. Entre autres, on pourrait mettre des liens sur notre page Facebook pour annoncer les activités de conteurs. Il pourrait aussi y avoir des liens avec l'Association touristique (ATR).
- b. Sarah St-Denis mentionne que la Table des événements est en discussion avec l'ATR pour que les membres de la Table aient une plus grande visibilité et une meilleure promotion. Dans un avenir plus ou moins rapproché, l'adhésion à l'ATR sera de plus en plus profitable.
- c. Camille Tremblay Lalancette souligne la nécessité de faire une refonte du site Internet de Contes en Îles.
- d. Géraldine Guijarro parle de la nécessité d'organiser une rencontre à court terme avec les conteurs locaux pour connaître leurs souhaits et besoins et pour voir de quelle façon Contes en Îles peut les aider.

12. Levée de la séance

Il est proposé par Nathaël Molaison de lever la séance. Il est 20 h 11.